

LES CHEMINS DE L'ENERGIE

Charte de l'association

Chacun (animateur, coordinateur, adhérent) s'engage à respecter les principes de la charte qui garantissent la protection de chacun et le bon fonctionnement des ateliers.

Une attitude d'écoute et de respect envers chacun est demandée, tant sur le plan corporel que verbal.

Le toucher est toujours bienveillant et respectueux de l'intimité de chacun.

Les temps de partage verbal sont des espaces où il est possible d'exprimer son ressenti, ses questionnements ...

Chacun veille à son hygiène personnelle, vestimentaire. Nos ateliers se déroulant dans un espace public (municipal) la nudité totale ne peut être pratiquée.

Chaque participant est tour à tour donneur puis receveur et ne peut en aucun cas être simple observateur.

Chacun s'engage à respecter les horaires et à prévenir dans la mesure du possible de ses absences.

Les pratiques à visées thérapeutiques, médicales, paramédicales, kinésithérapeutiques, sexuelles sont interdites.

Il est de la responsabilité de chacun de vérifier, éventuellement auprès d'un médecin, que la pratique du massage est compatible avec son état de santé.

En adhérant à l'association, je m'engage à respecter la présente charte sous peine d'exclusion.